



STRATÉGIE DE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
2011-2017
MONTREAL

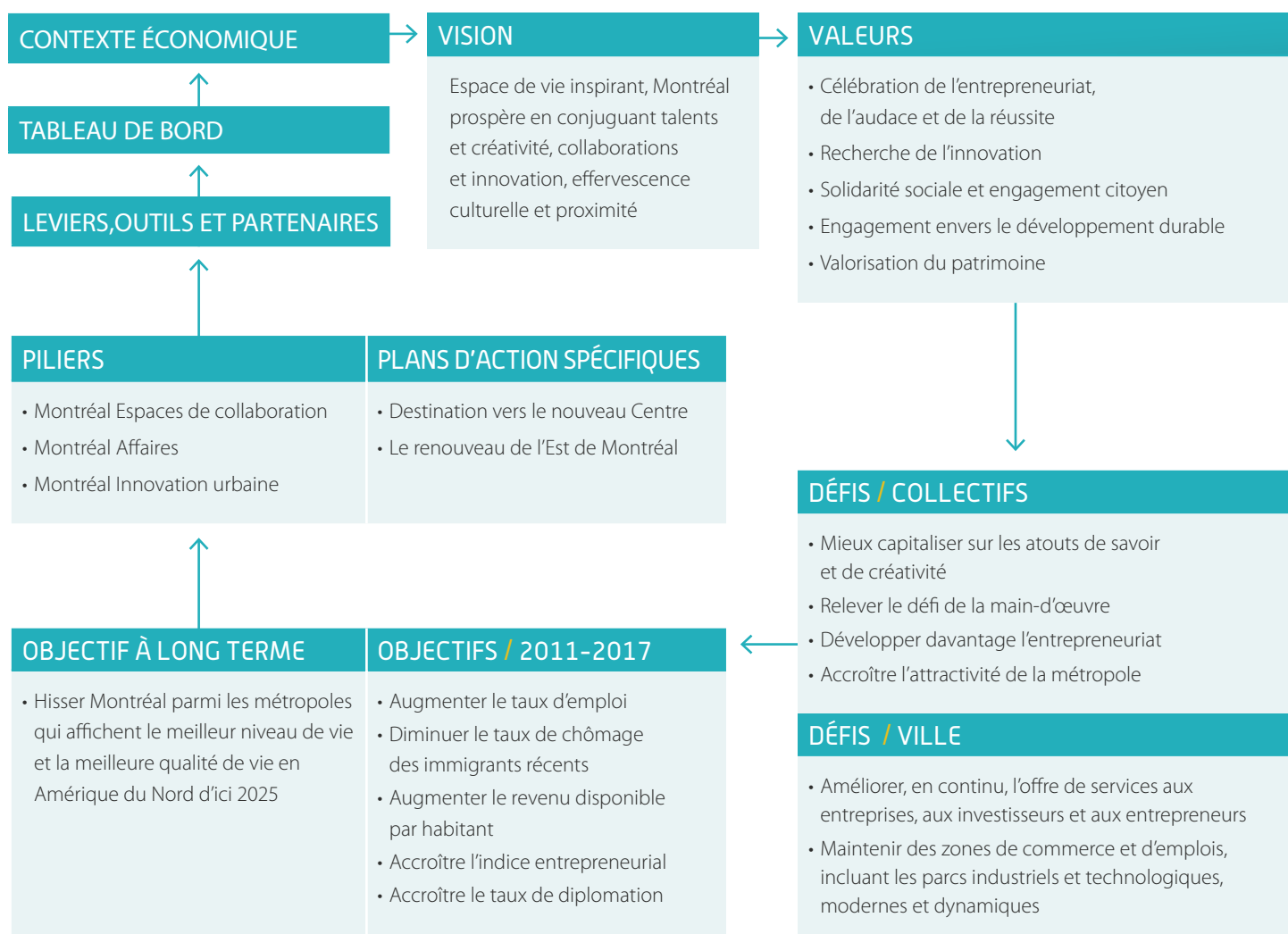
MONTREAL / ESPACE POUR
CRÉER ET RÉUSSIR
CADRE STRATÉGIQUE

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2011-2017 MONTRÉAL

CADRE STRATÉGIQUE

1

PRÉSENTATION



UNE VISION / ESPACE DE VIE INSPIRANT, MONTRÉAL PROSPÈRE EN CONJUGUANT TALENTS ET CRÉATIVITÉ, COLLABORATIONS ET INNOVATION, EFFERVESCENCE CULTURELLE ET PROXIMITÉ

Ouverte à la créativité et à la différence, Montréal réunit des gens de talent qui ont l'audace de faire les choses autrement et le désir de réussir. Diversifiée et accueillante, Montréal offre un environnement propice au dépassement. Pour se façonner en ville inspirante, Montréal veut attirer, accueillir et retenir le talent.

Métropole d'avant-garde, Montréal offre également des lieux d'expérimentation et développe des projets exemplaires, autant par la recherche de l'excellence en design que par leur intégration urbaine. C'est ainsi que Montréal propose un quartier pour favoriser l'innovation technologique, un quartier pour célébrer son effervescence culturelle, un quartier pour repenser le lien entre l'être humain et la nature, un quartier pour se réappropriier le fleuve.

Montréal, c'est aussi un centre-ville de découvertes où les citoyens expriment leurs plus grandes ambitions, un centre-ville qui rejaillit sur tous les quartiers avoisinants, où l'on développe son plus grand potentiel. Montréal, c'est également des projets inspirants qui témoignent de sa vivacité, de sa créativité et de ses talents.

Espace de collaboration, Montréal réunit, autour de projets communs, des chercheurs, des artistes, des créateurs et des gens d'affaires avides d'entreprendre. De ces rencontres naissent les plus grands succès. C'est ainsi que la mode habille maintenant le virtuel, que les arts du cirque s'allient à la haute technologie, que les biotechnologies servent l'environnement et que l'aérospatiale devient verte. Espace fertile, Montréal met à profit l'intelligence citoyenne, attise le désir d'innover et d'entreprendre.

CETTE VISION S'INCARNE DANS DES VALEURS QUI REFLÈTENT LA PERSONNALITÉ DE MONTRÉAL

- célébration de l'entrepreneuriat, de l'audace et de la réussite;
- recherche de l'innovation;
- solidarité sociale et engagement citoyen;
- engagement envers le développement durable;
- valorisation du patrimoine.

Pour son 375^e anniversaire, Montréal se transforme.

I MONTRÉAL ET SES PRINCIPAUX DÉFIS ÉCONOMIQUES

Faisant face à un environnement économique mondial toujours plus compétitif, l'agglomération de Montréal a plusieurs défis à relever pour se positionner parmi les économies les plus performantes en Amérique du Nord. Dans ce contexte, la productivité, la scolarisation et la démographie constituent sans doute les trois éléments clés de la réussite de Montréal. Ces éléments doivent incontestablement s'intégrer dans une économie régionale en pleine mutation qui, pour se développer, se tourne dorénavant principalement vers les services. À cela s'ajoute une pénurie de main-d'œuvre appréhendée d'ici peu. Les données présentées dans cette analyse permettent de faire le point sur la performance de l'économie montréalaise par rapport à d'autres métropoles et d'envisager des solutions et des actions pour s'améliorer.

UNE FORCE ÉCONOMIQUE INCONTESTABLE

L'agglomération de Montréal constitue le centre de l'activité de la région métropolitaine avec un PIB de 95 milliards de dollars, ce qui représente près de 35 % de l'économie québécoise. Mais sa richesse même est celle de sa main-d'œuvre issue d'une population de 1,9 million de personnes, soit le quart des habitants du Québec.

LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE : DE LA FABRICATION VERS LES SERVICES

Bien que son tissu industriel ait subi une importante métamorphose au cours des 20 dernières années, Montréal demeure une économie diversifiée, la plus diversifiée parmi les grandes villes canadiennes. L'économie montréalaise repose notamment sur l'industrie manufacturière (les vêtements et le textile, les produits aérospatiaux, l'impression, les produits pharmaceutiques et le matériel de communication) et les services professionnels (en particulier, la conception de systèmes informatiques) qui fournissent près d'un emploi sur quatre sur l'île de Montréal. Parmi les autres secteurs importants de Montréal, citons les industries de l'information (télécommunications, radiotélévision, film, jeux numériques et édition), l'intermédiation financière et la gestion de portefeuille, la distribution (surtout de vêtements et d'aliments) ainsi que le transport aérien et ferroviaire.

Jusqu'au début des années 1990, l'économie de Montréal était fortement ancrée dans le secteur de la fabrication. Graduellement, au fil de transformations démographiques dans la région et de l'essor de la nouvelle économie, les services professionnels et financiers sont devenus les moteurs économiques de Montréal. Dès le début des années 2000, l'île s'est désindustrialisée : les fluctuations du dollar canadien, l'ouverture de certains marchés, les déréglementations, la concurrence de pays où la main-d'œuvre est à bas salaire ou, plus localement, l'appréciation des prix des terrains par rapport à ceux de la banlieue ont contribué à un recul de la main-d'œuvre manufacturière. Au cours des années 2000, plus de la moitié des emplois du secteur de la fabrication des textiles et du vêtement ont été perdus à Montréal, et une partie des emplois en production aérospatiale a migré vers la banlieue. L'éclatement de la bulle des technologies a aussi contribué à modifier la structure économique de Montréal en freinant la croissance des services informatiques. La fin de la dernière décennie, marquée par la récession, a vu d'autres secteurs en perte de vitesse : l'hôtellerie, les services professionnels, le transport et le commerce de gros subissent des pertes d'emplois. Par contre, les services de santé et d'assistance sociale ainsi que les services immobiliers et de soutien aux entreprises ont pris de l'expansion.

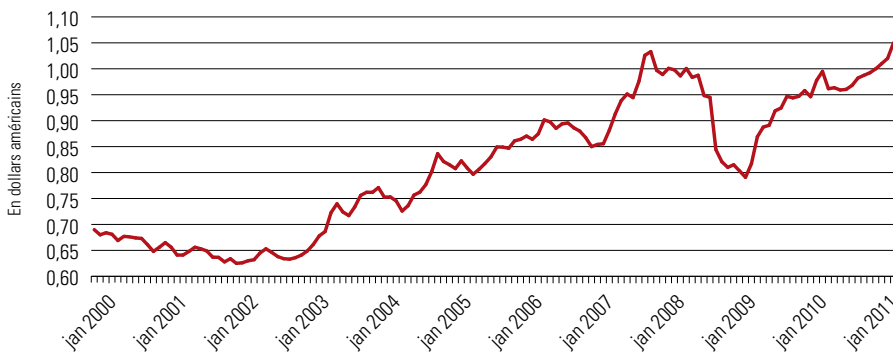
UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE PROPICE À LA DÉLOCALISATION DE LA FABRICATION

Plusieurs facteurs sont actuellement favorables à un repositionnement des entreprises sur l'échiquier du secteur de la fabrication, non seulement à l'échelle régionale, mais aussi à l'échelle nord-américaine. Montréal, à l'instar du Canada et du Québec, a traversé la dernière récession sans trop de dommages, alors que les États-Unis continuent à subir les contrecoups du ralentissement économique. Résultat : le taux de chômage à Montréal se compare présentement à celui de nos voisins du Sud, une situation inédite aux cours des dernières décennies. Ajoutons à cela un taux de change où le dollar canadien est aussi, sinon plus fort que le dollar américain. Les ingrédients sont donc en place pour que les États-Unis exercent une pression accrue pour attirer les entreprises sur leur territoire, la main-d'œuvre étant disponible et les coûts de production se situant au plus bas niveau enregistré depuis plusieurs années.

L'INDICE DE LA RICHESSE : UN RATTRAPAGE S'IMPOSE

La région métropolitaine de Montréal¹ occupe par ailleurs le 30^e rang des 32 régions métropolitaines nord-américaines de deux millions d'habitants ou plus pour le taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (PIB) par habitant, sur la période 2002-2009. Avec un taux moyen annualisé de 0,5 %, Montréal a donc du rattrapage à faire pour se hisser parmi les meilleures. Seules les régions métropolitaines de Détroit et de Toronto affichent une performance inférieure, se situant aux 31^e et 32^e rangs. Pour la métropole montréalaise, une remontée dans le classement doit invariablement passer soit par une hausse notable de la productivité, soit par le renforcement d'activités à plus forte valeur ajoutée. À ce titre, Montréal doit composer avec un facteur important, soit un faible accroissement démographique qui, pour le moment, constitue un handicap en matière de croissance économique.

Valeur moyenne mensuelle du dollar canadien par rapport au dollar américain, 2000-2011



Source : Banque du Canada.

¹ Les statistiques sont présentées à l'échelle de l'agglomération de Montréal, lorsque possible. Le territoire de la région métropolitaine de Montréal est toutefois utilisé lors de comparaisons avec d'autres régions métropolitaines nord-américaines.

LA PROSPÉRITÉ PAR LA PRODUCTIVITÉ

La prospérité d'une métropole est grandement dépendante de la productivité de ses habitants. En effet, une analyse de l'OCDE² effectuée en 2004 cible trois facteurs qui expliquent l'écart du PIB par habitant entre Montréal et d'autres métropoles nord-américaines : l'efficacité du marché du travail local, la taille relative de la main-d'œuvre et la productivité, cette dernière étant présentée comme la principale lacune de Montréal. La valeur ajoutée de ce qui est produit ici est ainsi moindre que ce que les habitants des autres métropoles nord-américaines produisent.

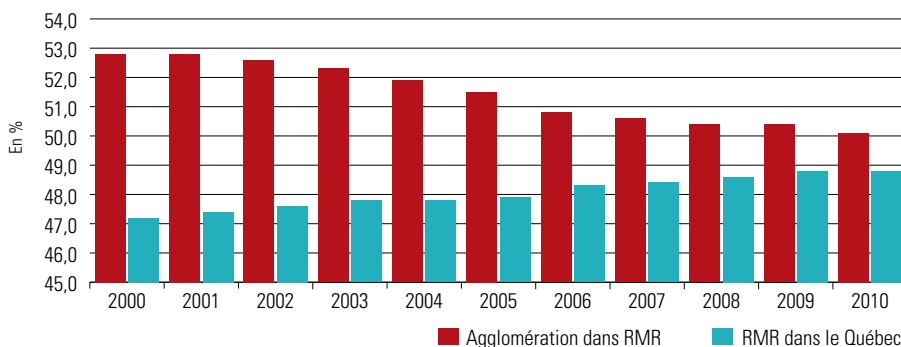
Selon l'OCDE, cet écart est notamment attribuable aux carences observées en matière d'investissements en équipements et en recherche et développement, particulièrement au sein des petites et moyennes entreprises locales.

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE VONT DE PAIR

La croissance économique est intimement liée à l'accroissement de la population. Pour produire, il faut des travailleurs, tout comme il faut des consommateurs pour acheter ce qui est produit.

Avec ses 3,8 millions d'habitants, la région métropolitaine de Montréal se situait au 15^e rang des métropoles nord-américaines les plus peuplées en 2009. Montréal occupe la même position, soit le 15^e rang, lorsque nous comparons la croissance démographique de ces métropoles. Dans les deux cas, Montréal se situe sous la moyenne. À titre comparatif, Toronto occupe le 7^e rang pour sa population et le 6^e rang pour la croissance démographique. Vancouver, au 24^e rang pour sa population, se classe au 11^e rang en termes de croissance.

Part de la population de la RMR de Montréal dans l'ensemble du Québec et de l'agglomération de Montréal dans la RMR de Montréal, 2000-2010



Source : Institut de la statistique du Québec.

Taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant, métropoles nord-américaines de 2 millions d'habitants et plus, 2002-2009

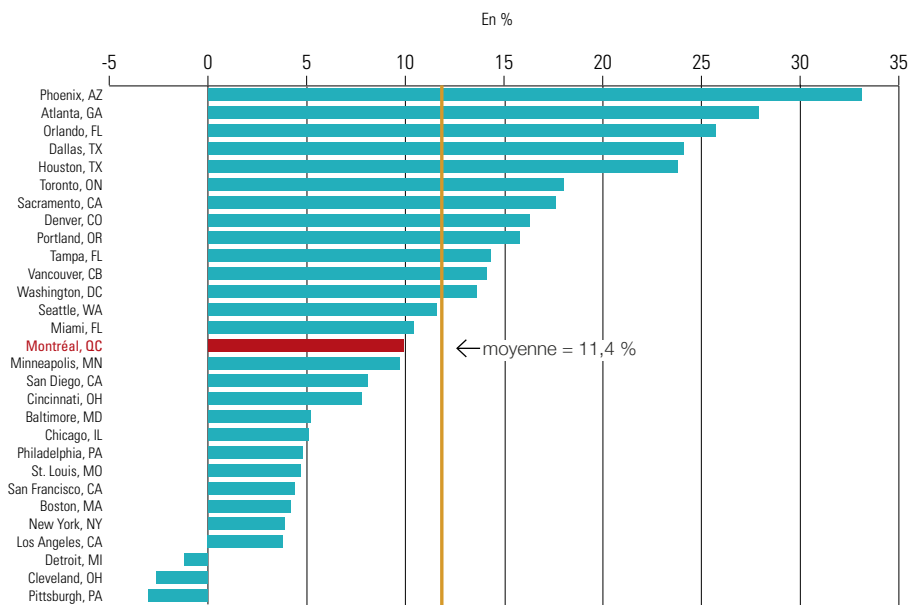
RANG	RÉGION MÉTROPOLITAINE	TCAM DU PIB PAR HABITANT 2002-2009 %
1	San Diego	4,4
2	Washington	4,2
3	San Francisco	4,0
4	Los Angeles	3,9
5	Baltimore	3,8
6	Pittsburgh	3,8
7	Portland	3,7
8	Philadelphie	3,7
9	Seattle	3,5
10	Sacramento	3,4
11	Houston	3,4
12	New York	3,2
13	Miami	3,2
14	Tampa	3,2
15	Orlando	3,1
16	San Antonio	3,0
17	Boston	2,8
18	Cleveland	2,7
19	Denver	2,6
20	Minneapolis	2,5
21	Chicago	2,5
22	St. Louis	2,4
23	Kansas City	2,2
24	Riverside	2,2
25	Cincinnati	2,2
26	Dallas	2,2
27	Phoenix	1,9
28	Vancouver	1,1
29	Atlanta	0,6
30	Montréal	0,5
31	Detroit	0,4
32	Toronto	-0,2

Sources : Conference Board du Canada et Bureau of Economic Analysis, U.S. Department of Commerce; Compilation Montréal en statistiques, Ville de Montréal.

² Examens territoriaux de l'OCDE – Montréal, Canada, OCDE, 2004.

Si le poids de la population de la région métropolitaine de Montréal dans l'ensemble du Québec augmente constamment, celui de l'agglomération de Montréal dans la région métropolitaine tend à diminuer. Alors que la population de l'agglomération comptait pour 53,2 % de l'ensemble de la région métropolitaine de recensement (RMR) en 1996, ce taux a baissé à 50,1 % en 2010. L'accroissement naturel et l'arrivée de quelque 30 000 immigrants par année suffisent à peine à maintenir une croissance annuelle avoisinant le 0,5 %.

Croissance de la population 2000-2009, régions métropolitaines nord-américaines (2 millions d'habitants et plus)

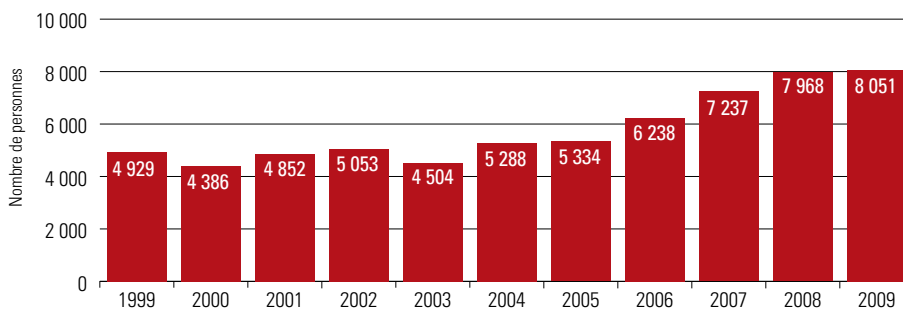


Source : U.S. Census Bureau et Conference Board du Canada.

L'ACCROISSEMENT NATUREL NE SUFFIT PAS À SOUTENIR LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

L'accroissement naturel s'est poursuivi pour une sixième année consécutive en 2010, alors qu'il affichait un solde de 8 166 personnes, soit l'excédent des 22 982 naissances sur les 14 816 décès. Cette tendance positive est le résultat de la combinaison d'une reprise de la natalité dans l'agglomération de Montréal et d'un nombre de décès relativement peu élevé depuis les cinq dernières années. Malgré tout, ce bilan ne suffit pas à soutenir une hausse importante de la population montréalaise. L'apport de l'accroissement migratoire devient alors un élément clé de la croissance de la population.

Accroissement naturel, agglomération de Montréal, 1999-2009



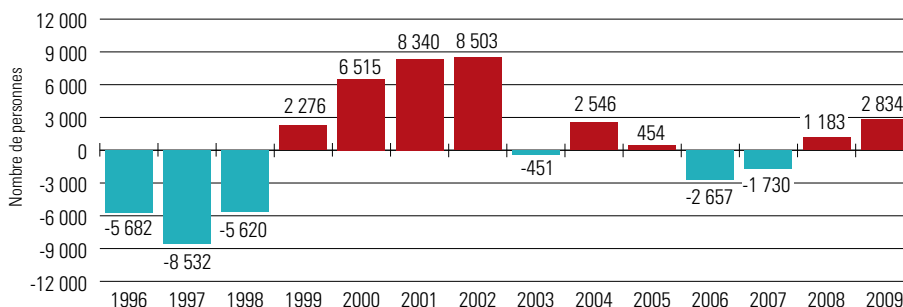
Source : Institut de la Statistique du Québec.

UN BILAN MIGRATOIRE POSITIF, MAIS PRÉCAIRE

Le solde de l'ensemble des mouvements migratoires dans l'agglomération de Montréal fluctue d'une année à l'autre. En effet, entre 1992 et 1998, le nombre de Montréalais qui quittaient l'île était bien supérieur au nombre de personnes qui venaient s'y installer. La situation s'est généralement améliorée au cours des années 1999 à 2005, alors que l'apport migratoire reprenait de la vigueur. Ce bilan migratoire positif s'est d'ailleurs traduit par une croissance démographique plus dynamique sur le territoire.

La situation demeure toutefois fragile depuis 2006. Après des déficits de 2 657 et 1 751 personnes en 2006 et 2007, l'accroissement migratoire affiche des excédents précaires de 1 171 et 2 834 personnes en 2008 et 2009.

Solde migratoire, agglomération de Montréal, 1996-2009



Source : Institut de la statistique du Québec.

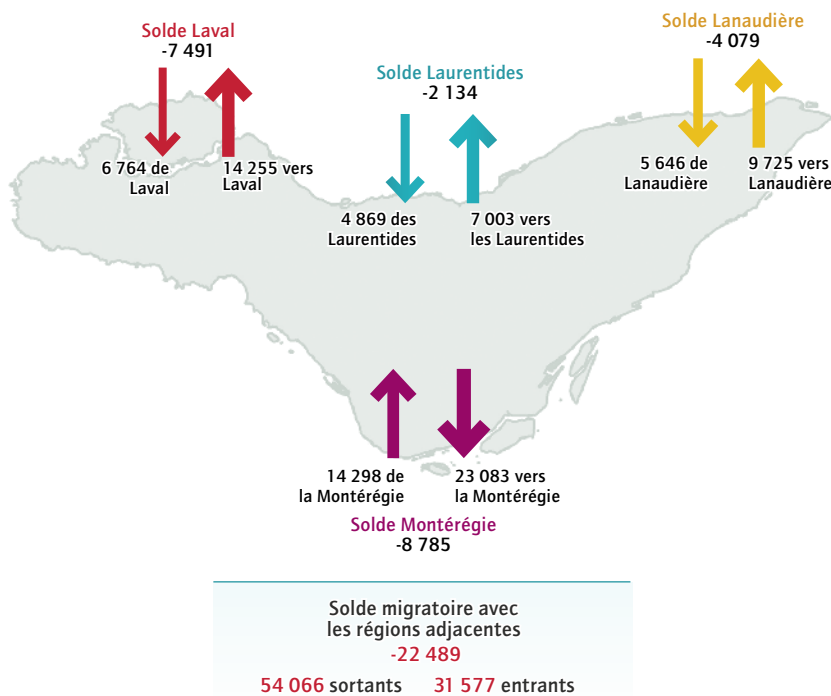
DES ÉCHANGES RÉGIONAUX AU DÉSAVANTAGE DE L'AGGLOMÉRATION

À l'échelle régionale, l'agglomération de Montréal sort perdante de ces échanges migratoires avec les quatre régions limitrophes et affiche un bilan annuel négatif. Bon an, mal an, celui-ci montre un déficit fluctuant autour de 20 000 habitants, au désavantage de l'agglomération.

Les résultats observés en 2008 et 2009 avaient donné l'espoir d'un renversement graduel de la tendance, alors que le solde de ces échanges avait reculé pour deux années consécutives. Mais, le solde des échanges régionaux a repris la voie de la croissance en 2010, entraînant pour l'agglomération de Montréal un résultat négatif de 22 489 personnes.

La Montérégie demeure, année après année, la région de destination la plus prisée des Montréalais qui quittent l'île, suivie de Laval, de Lanaudière et des Laurentides.

Les échanges migratoires avec les régions adjacentes, 2009-2010



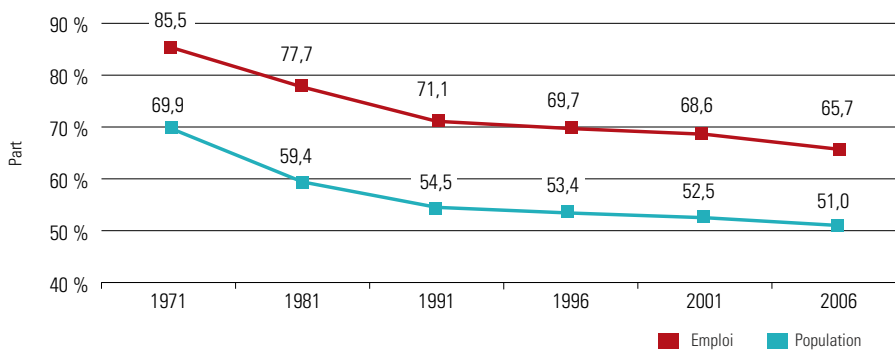
Source : Institut de la statistique du Québec.

DE PLUS EN PLUS D'EMPLOIS EN PÉRIPHÉRIE

Les employeurs semblent dorénavant enclins à suivre la main-d'œuvre en banlieue. En effet, en 2001, l'agglomération de Montréal comptait 69 % des emplois de la région métropolitaine. Cinq ans plus tard, soit en 2006, le poids de l'agglomération par rapport à la RMR était évalué à 66 %. Au cours de ces cinq années, 73 % des 120 925 emplois créés dans la RMR étaient localisés à l'extérieur de l'agglomération de Montréal.

L'emploi s'est tout de même accru de 2,9 % entre 2001 et 2006 sur l'île de Montréal, et c'est le centre des affaires qui a le plus profité de cette croissance, avec une hausse de l'emploi de 5,7 %.

Part de l'emploi et de la population de l'agglomération de Montréal au sein de la RMR de Montréal



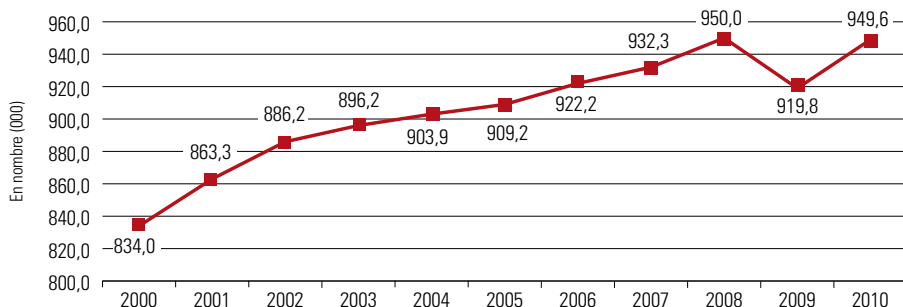
Source : Institut de la statistique Canada.

MARCHÉ DE L'EMPLOI : DES TENDANCES POSITIVES

À la faveur de conditions économiques propices, un total de 116 000 emplois ont été créés dans l'agglomération de Montréal entre 2000 et 2008. Le ralentissement économique subit au cours de l'année 2009 aura toutefois causé une brèche dans cette progression continue de l'emploi : plus de 30 000 emplois se sont volatilisés en quelques mois. Mais Montréal s'est vite remise sur pied et a réussi à récupérer dès 2010 tous les emplois perdus pendant la récession. Le marché de l'emploi demeure cependant fragile, une bonne part des emplois créés depuis étant des emplois à temps partiel.

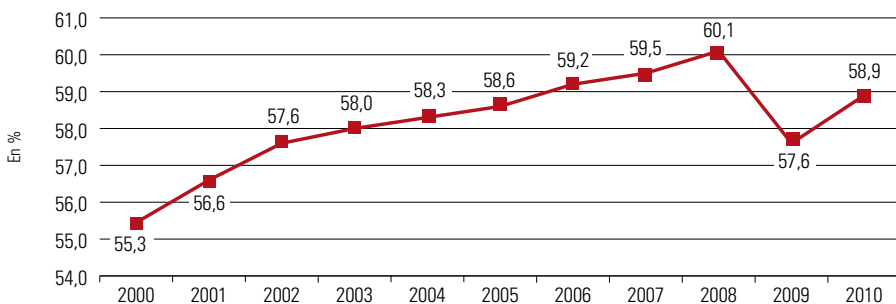
Les autres indicateurs du marché du travail pointent également dans la bonne direction. Le taux d'emploi, qui avait fléchi de 2,5 points en 2009 à 57,6 %, a récupéré un peu de terrain en 2010, pour se fixer à 58,9 %. Le taux de chômage, qui pour sa part avait bondi de 8,7 % à 11,1 % entre 2008 et 2009, s'est replié à 9,7 % au cours de l'année 2010, ce qui, somme toute, est une des meilleures performances de la dernière décennie.

Emploi, agglomération de Montréal, 2000-2010



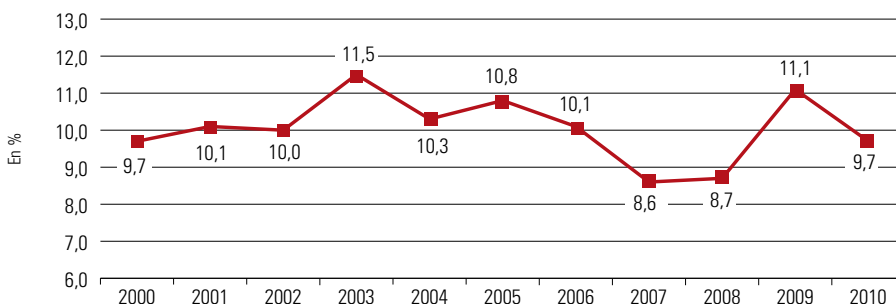
Source : Institut de la statistique Canada.

Taux d'emploi, agglomération de Montréal, 2000-2010



Source : Institut de la statistique Canada.

Taux de chômage, agglomération de Montréal, 2000-2010



Source : Institut de la statistique Canada.

À LA RECHERCHE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Le capital humain et le développement des compétences constituent des éléments clés pour l'accroissement de la productivité.

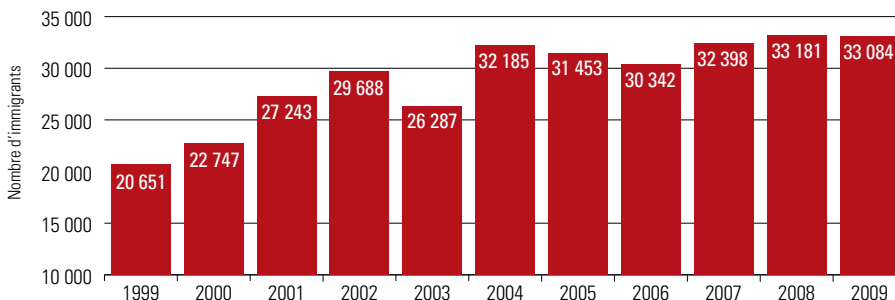
Or, les perspectives du marché du travail émises par Emploi-Québec laissent entrevoir que le Québec pourrait avoir besoin de 367 000 travailleurs d'ici 2019 pour répondre à la croissance de l'emploi. Dans ce contexte, l'évolution démographique, et particulièrement celle de la population en âge de travailler, joue un rôle prépondérant dans l'équilibre du marché de l'emploi. La première génération de baby-boomers a déjà commencé à se retirer du marché du travail et les dernières cohortes de ce groupe feront de même d'ici dix à quinze ans environ. Le ralentissement de la croissance de la population en âge de travailler est amorcé et Emploi-Québec estime que cette progression pourrait fondre de moitié entre 2009 et 2019.

LES IMMIGRANTS, PRINCIPALE SOURCE DE CROISSANCE

Dans ce contexte, l'immigration internationale paraît comme une solution privilégiée à la pénurie de main-d'œuvre. Les quelque 30 000 nouveaux immigrants accueillis chaque année représentent actuellement le moteur prédominant de la croissance démographique de l'agglomération de Montréal et la principale source de croissance de l'emploi. Cependant, pour répondre aux besoins, le Conference Board du Canada affirme que le taux d'immigration devrait connaître une croissance exceptionnelle, ce qui ne fait pas partie des prévisions actuelles en matière d'immigration au Québec.

Les plus récentes données indiquent que sur dix nouveaux immigrants accueillis, l'agglomération de Montréal réussit à en retenir sept, cinq ans après leur arrivée. Les trois autres quittent soit pour la banlieue, soit pour une autre ville canadienne ou un autre pays. La rétention et l'intégration au travail de ces immigrants constituent ainsi un défi de taille pour l'agglomération.

Immigrants accueillis,
agglomération de Montréal, 1999-2009

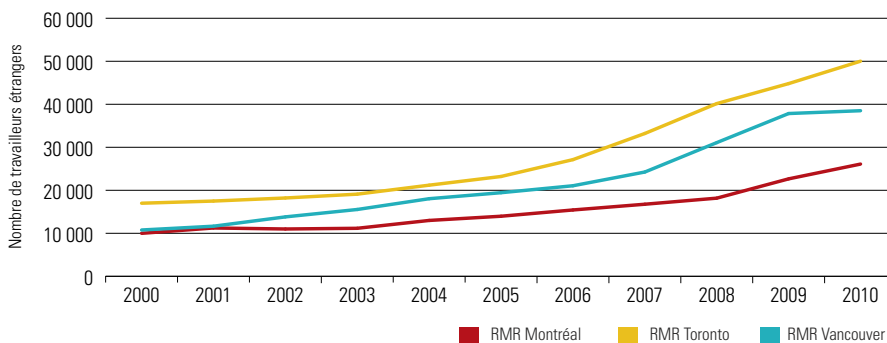


Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

Le nombre de travailleurs étrangers a presque triplé dans la région métropolitaine de Montréal depuis 2000, passant de 10 000 à 26 100 en 2010. Cette main-d'œuvre internationale permet de combler temporairement les besoins en matière d'emploi et constitue un bassin potentiel de nouveaux résidents. Cependant, les effectifs comptabilisés dans la RMR de Montréal correspondent approximativement à la moitié des travailleurs étrangers accueillis à Toronto, où 50 000 personnes avaient un permis de travail temporaire en 2010, et demeurent inférieurs aux 38 500 travailleurs reçus à Vancouver au cours de la même année.

Effectif de travailleurs étrangers,
RMR de Montréal, Toronto et Vancouver, 2000-2010



Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

LES MONTRÉALAIS MOINS ENCLINS À SE LANCER EN AFFAIRES

La création d'entreprises constitue un élément clé du développement économique d'une région et s'avère particulièrement importante dans le renforcement de la compétitivité de Montréal.

Une enquête de la Fondation de l'entrepreneurship, effectuée en avril 2010, dévoile que l'île de Montréal est trop peu dynamique en matière d'entrepreneuriat, moins qu'ailleurs au Québec. En effet, un total de 6,4 % des Montréalais de 18 ans et plus ont éventuellement l'intention d'entreprendre, comparativement à 8,2 % ailleurs dans la province. À peine 3 % des Montréalais interrogés ont démontré une intention de créer ou de reprendre une entreprise au cours de leur carrière. Ce taux s'établit à 4,9 % ailleurs au Québec. Parmi les personnes sondées, 6,2 % étaient déjà propriétaires de leur entreprise à Montréal, et 10,2 %, ailleurs en province.

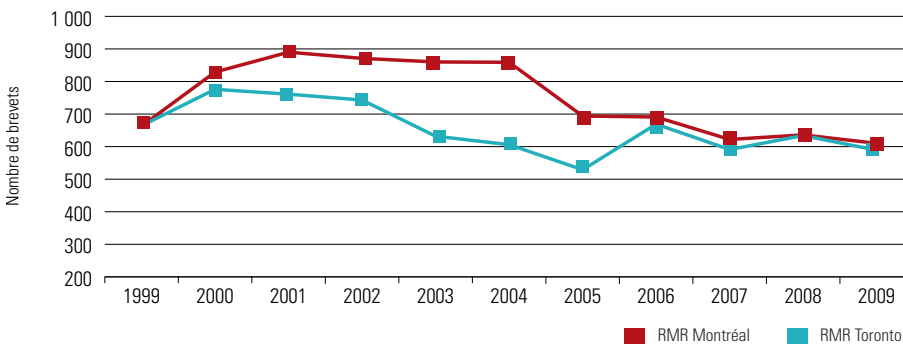
INNOVATION : MONTRÉAL AU PREMIER RANG, MAIS TOUJOURS TALONNÉE PAR TORONTO

La région métropolitaine de Montréal, qui se situe depuis plusieurs années au premier rang canadien pour le nombre de brevets d'invention émis, est maintenant rattrapée par Toronto qui, depuis quatre ans, affiche une performance à peu près semblable. L'écart entre les deux métropoles est ténu, à peine une vingtaine de brevets en 2010, mais demeure pour le moment à l'avantage de Montréal.

La grande région de Montréal montre toutefois un essoufflement depuis le début des années 2000, avec une tendance générale à la baisse du nombre de brevets d'invention émis. Alors que près de 900 brevets d'invention ont été accordés à Montréal en 2001, seulement un peu plus de 600 brevets ont été émis à des titulaires montréalais dans les trois dernières années.

L'Enquête sur l'innovation 2005, effectuée par Statistique Canada, révèle que la difficulté d'affecter du personnel à des projets d'innovation et le manque de moyens financiers constituent les principaux problèmes des entreprises de fabrication de l'agglomération de Montréal.

Nombre de brevets d'invention de l'USPTO, RMR de Montréal et Toronto, 1999-2009



Source : United States Patents and Trademark Office (USPTO), données compilées par l'Observatoire des sciences et des technologies (OST).

LA SCOLARISATION : UN OUTIL À PRIVILÉGIER

Diplomation universitaire

Les métropoles où la population est plus scolarisée affichent généralement un PIB par habitant plus élevé. C'est en effet le cas à la fois pour Washington et San Francisco qui présentent les plus hauts taux de grades universitaires en Amérique du Nord, de même que le PIB par habitant le plus élevé. Montréal y figure en toute dernière position.

La productivité moindre observée dans la RMR de Montréal s'explique en grande partie par un niveau de scolarisation moins élevé que celui observé dans la majorité des grandes métropoles nord-américaines. En 2006, 24 % des Montréalais détenaient un grade universitaire. À Toronto et Vancouver, ces proportions atteignaient respectivement 30 % et 28 %.

Les jeunes montréalais font cependant meilleure figure que les générations précédentes. Chez les 25-34 ans, le taux de diplomation atteignait 33,9 % en 2006, soit un taux presque équivalent à la moyenne de 34,4 % des 31 grandes métropoles nord-américaines. Un rattrapage est en cours, mais Montréal ne parvient pas encore à combler l'écart avec les autres régions métropolitaines canadiennes qui, elles aussi, voient leur taux de diplomation s'améliorer.

PIB par habitant et part des grades universitaires chez les 25 ans et plus (\$US, 2006-2007)



Sources : données sur la part des diplômés universitaires chez les 25 ans et plus : US Census Bureau, 2005-2007 American Community Survey; Statistique Canada, Recensement 2006; données sur le PIB per Capita : Statistique Canada, recensement 2006; Bureau of Economic Analysis; Analyse SECOR.

Diplomation au secondaire

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a fixé un grand objectif en matière de persévérance scolaire au secondaire, soit de hausser le taux de diplomation ou de qualification, actuellement autour de 72 %, à 80 % chez les élèves de moins de 20 ans à l'échelle du Québec d'ici 2020. Cet objectif s'intègre à la stratégie d'action « L'école, j'y tiens! Tous ensemble pour la réussite scolaire », lancée en septembre 2009. Les actions envisagées au sein de cette stratégie visent particulièrement les clientèles suivantes :

- un grand nombre de garçons, car environ 30 % d'entre eux décrochent; toutefois, 20 % des filles quittent également l'école prématurément;
- les élèves qui sont en situation de retard scolaire, c'est-à-dire qui ont redoublé au moins une fois, car environ 65 % de ces élèves seront en situation d'abandon scolaire;
- les élèves qui fréquentent les écoles de milieux défavorisés, puisque 35 % d'entre eux quittent l'école avant d'obtenir un diplôme ou une qualification, comparativement à 20 % dans les autres milieux.

Alors qu'en 2007-2008, le taux de réussite s'établissait à 72,2 % en moyenne pour les élèves du Québec, ce taux atteignait plutôt 68,7 % dans l'agglomération, soit un écart de 3,5 points de pourcentage. L'écart à combler est donc plus grand pour les élèves de l'île de Montréal pour atteindre le taux de réussite de 80 % visé par le MELS.

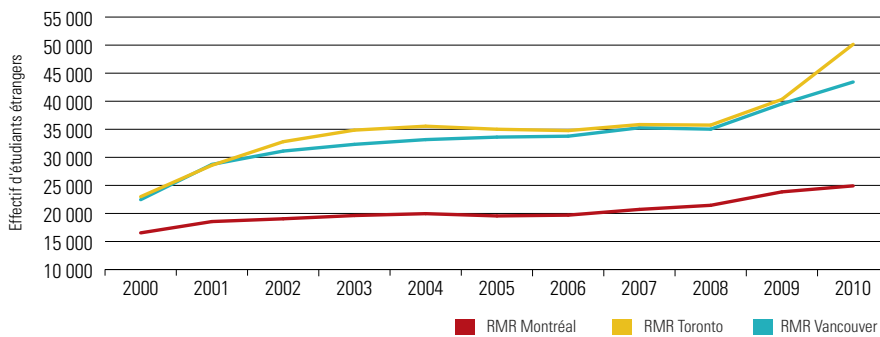
LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE L'OFFRE ÉDUCATIONNELLE MONTRÉLAISE

La région métropolitaine de Montréal, qui compte près de 170 000 étudiants universitaires, se classe au 2^e rang en Amérique du Nord pour le nombre d'étudiants universitaires par habitant, une position très enviable pour la capitale universitaire du Canada.

L'éducation offerte sur le territoire rayonne à l'étranger puisque les établissements d'enseignement, tous ordres confondus, ont accueilli près de 25 000 étudiants étrangers au cours de l'année 2010. C'est 4,5 % de plus qu'en 2009 et 50 % de plus qu'en 2000.

Bien que la région reçoive à peu près moitié moins d'étudiants internationaux que ce qui est enregistré à Toronto et Vancouver, elle se démarque par le nombre d'étudiants internationaux universitaires, se classant au premier rang des grandes villes canadiennes, et ce, particulièrement pour les cycles supérieurs. À cet égard, en 2007, il s'est décerné plus de 1 300 diplômes de deuxième et troisième cycles à des étudiants étrangers à Montréal, soit 50 % de plus que dans les deux autres métropoles.

Effectif d'étudiants étrangers, RMR de Montréal, Toronto et Vancouver, 2000-2010



Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

CHANGEMENTS DE PARADIGMES

Les villes vivent de profonds changements de paradigmes qui influencent leur manière de se voir, de se concevoir et de se développer. La transformation de l'économie industrielle classique vers l'économie créative illustre fort bien ce phénomène.

Les grandes métropoles doivent miser sur le savoir et l'innovation pour assurer leur croissance et leur prospérité. Dans un contexte de mondialisation et de pénurie de main-d'œuvre, les enjeux liés au marché de l'emploi, qui tournaient beaucoup auparavant autour de la lutte contre le chômage, ont changé. Le développement, l'attraction et la rétention de talents deviennent maintenant les priorités des villes qui trouvent une partie de leurs solutions dans l'offre de milieux de vie de qualité, dans la proximité, dans la diversité et dans la qualité de l'aménagement et du design.

Cette nouvelle économie sort donc des zones d'emplois traditionnelles pour se déplacer vers des zones dites mixtes où se côtoient harmonieusement environnement de travail, milieu de vie et lieux de divertissement, des zones d'emplois où il fait bon vivre. C'est la notion du « work, live and play ».

Mais avant tout, il faut maximiser l'apport des talents à la communauté. Ainsi, la mise à contribution des compétences et expertises passe par un accès à des infrastructures et équipements modernes, une masse critique d'autres talents et un environnement de travail dynamique favorisant la synergie et les échanges d'idées.

La nouvelle économie introduit également la notion de mobilité des idées misant sur la rapidité, la fluidité et la constance des échanges. Au même titre que les infrastructures de transport sont essentielles à la mobilité des marchandises et des personnes, les infrastructures numériques d'avant-garde doivent être présentes pour assurer cette mobilité des idées.

Les changements de paradigmes qui viennent teinter les actions de la présente stratégie sont résumés dans le tableau suivant.

	MODÈLE ACTUEL	NOUVEAU MODÈLE
ÉCONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Économie industrielle « classique » et lutte contre le chômage Attraction des investissements directs étrangers 	<ul style="list-style-type: none"> Économie numérique Économie verte Mondialisation et réseaux mondiaux Attraction des talents
URBAIN	<ul style="list-style-type: none"> Parcs industriels et zones d'emplois spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Zones mixtes, vibrantes et de proximité (« work-live-play »)
MOBILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Transports des marchandises et des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilité des idées Mobilité durable

LES DÉFIS

Articulée autour d'objectifs précis et appuyée par une série de mesures et d'actions concrètes, la Stratégie de développement économique 2011-2017 vise à relever les défis économiques auxquels Montréal doit faire face, particulièrement dans le contexte d'une économie mondiale toujours plus compétitive.

DÉFIS / COLLECTIFS

- **Mieux capitaliser sur les atouts de savoir et de créativité**

Premier pôle universitaire du Canada, autant pour le nombre d'étudiants que pour la recherche, Montréal est sans conteste une ville de savoir. Un savoir qui renforce les talents, stimule la créativité, d'où sa réputation de centre de création dynamique. Comment mieux exploiter ces atouts pour assurer la prospérité de Montréal?

- **Relever le défi de la main-d'œuvre**

En 2019, le nombre de postes à combler au Québec est évalué à 367 000. Montréal n'échappera pas à cette pénurie et devra prendre les mesures qui s'imposent pour continuer d'offrir un environnement d'affaires et un milieu de vie attrayants. Quels sont les meilleurs moyens à mettre en place pour développer, attirer et retenir le talent? Quelles mesures doivent être prises pour mieux intégrer les immigrants au marché du travail?

- **Développer davantage l'entrepreneuriat**

Les indicateurs du dynamisme entrepreneurial démontrent que l'intention d'entreprendre à Montréal est moins élevée que dans les autres villes du Québec et que ces dernières font moins bien que celles ailleurs au Canada. Comment Montréal peut-elle mieux valoriser la culture entrepreneuriale? Comment développer le réflexe du repreneuriat?

- **Accroître l'attractivité de la métropole**

Alliant le charme européen à la vitalité nord-américaine, Montréal dispose d'attraits indéniables et d'une qualité de vie exceptionnelle qui contribuent à son dynamisme. Comment mieux faire valoir Montréal aux Montréalais? Comment Montréal peut-elle se démarquer afin d'accroître sans cesse sa compétitivité et son attractivité, autant pour l'essor de son industrie touristique que pour sa capacité à attirer des immigrants et des talents stratégiques ou pour rayonner sur la scène internationale?

DÉFIS / VILLE

- **Améliorer, en continu, l'offre de services aux entreprises, aux investisseurs et aux entrepreneurs**

La Ville de Montréal doit fournir un service de qualité aux entreprises, investisseurs et entrepreneurs qui participent et contribuent à la croissance de la métropole. Ces clients doivent être au centre de l'offre de services de la Ville en matière de développement économique et, encore plus, être reconnus comme des collaborateurs du développement de Montréal. Comment remettre l'entrepreneur au cœur de l'« écosystème » et favoriser son essor?

- **Maintenir des zones de commerce et d'emplois, incluant les parcs industriels et technologiques, modernes et dynamiques**

L'avantage de vivre en milieu urbain est de pouvoir trouver des services de proximité auxquels les citoyens sont en droit de s'attendre et des zones d'emplois dynamiques et facilement accessibles. C'est le *work, live and play*, une mentalité qui favorise la mixité des fonctions. Comment la Ville peut-elle assurer la vitalité de ces zones de commerce et d'emplois, dans un contexte de développement durable?

OBJECTIFS 2011-2017

Les actions proposées dans la Stratégie de développement économique 2011-2017 ont un même objectif à long terme, soit de hisser Montréal parmi les métropoles qui affichent le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025.

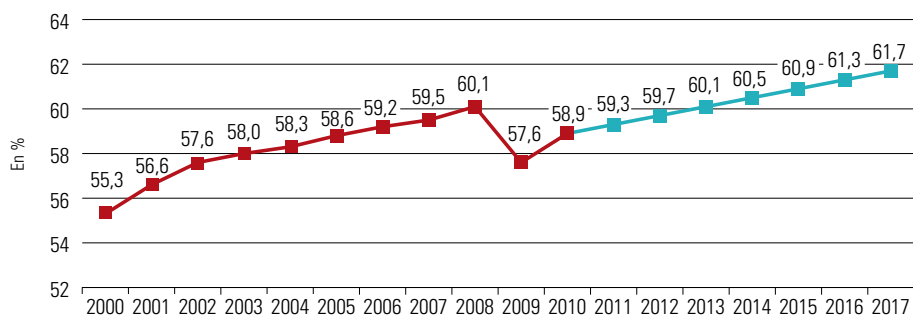
Plus spécifiquement, afin de mesurer l'impact de la mise en œuvre de la stratégie, cinq indices ont été retenus et, pour chacun, une cible a été fixée.

ACCROÎTRE LE TAUX D'EMPLOI

CIBLE : accroître le taux d'emploi à 61,7 % pour 2017

(basée sur la croissance annuelle moyenne de 0,4 % observée entre 2004 et 2008, période de pré-récession)

Taux d'emploi, agglomération et RMR de Montréal



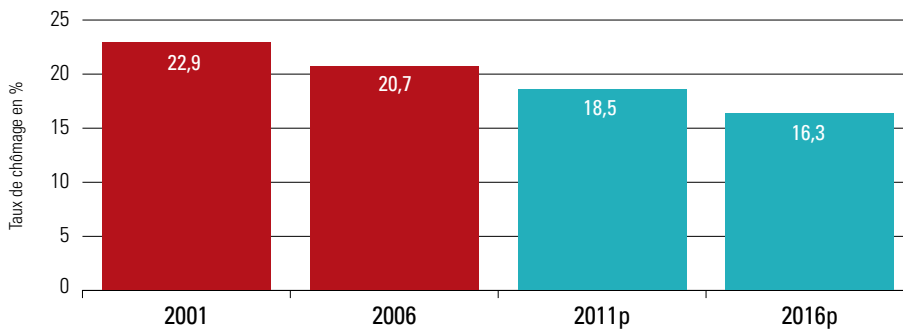
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active et prévisions Ville de Montréal.

DIMINUER LE TAUX DE CHÔMAGE DES IMMIGRANTS RÉCENTS

CIBLE : réduire le taux de chômage des nouveaux immigrants à 18,5 % en 2011 et à 16,3 % en 2016

(basée sur une régression équivalente à celle observée entre 2006 et 2011, soit de 2,2 %)

Taux de chômage des nouveaux immigrants



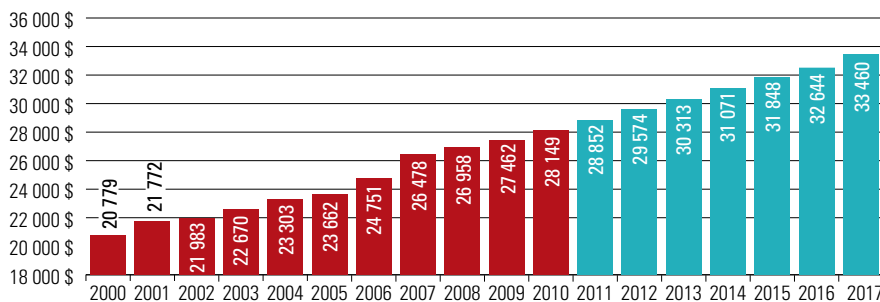
Source : Statistique Canada, Recensements 2001 et 2006; 2011 et 2016 – prévisions Ville de Montréal.

AUGMENTER LE REVENU DISPONIBLE PAR HABITANT

CIBLE : croissance du revenu personnel disponible par habitant de 2,5 % par année entre 2011 et 2017, pour atteindre 33 460 \$ en 2017

(basée sur les prévisions émises en mars 2011 par le Conference Board du Canada à l'échelle de la région métropolitaine de Montréal)

Revenu personnel disponible par habitant, agglomération de Montréal



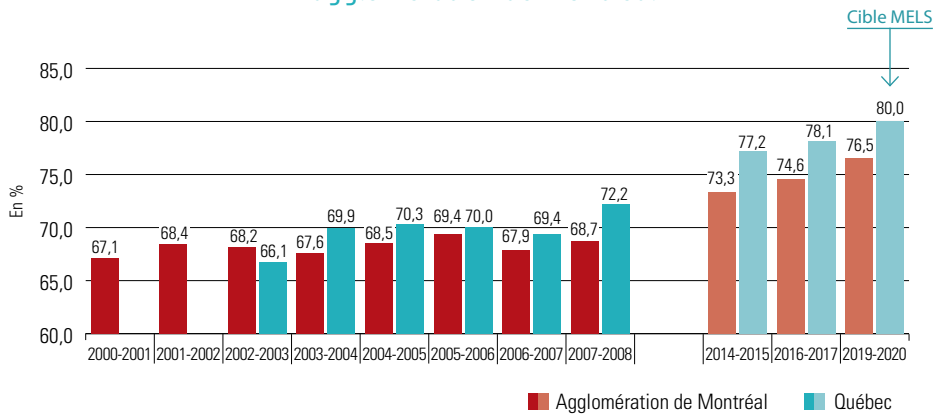
Source : ISQ, 2011-2015 basé sur les prévisions de croissance émises par le Conference Board du Canada à l'échelle métropolitaine.

ACCROÎTRE LE TAUX DE DIPLOMATION AU SECONDAIRE

CIBLE : accroître le taux de diplomation à 74,6 % en 2017

(basée sur la cible de 80 % pour 2020 émise dans le Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec et mise de l'avant par le MELS, ce qui équivaut à un taux de croissance de 0,65 % par année)

Taux d'obtention d'un diplôme du secondaire, agglomération de Montréal

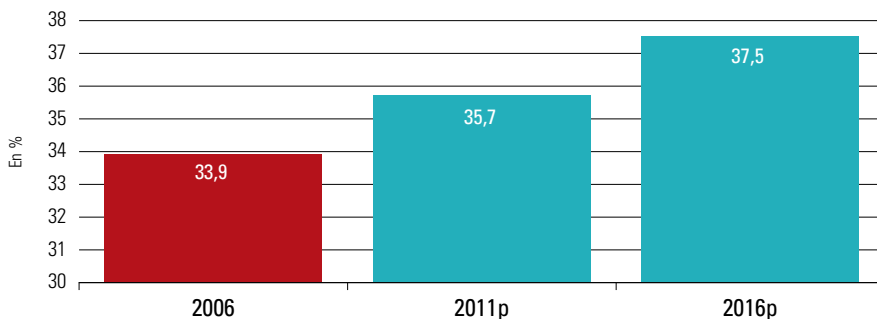


ACCROÎTRE LE TAUX DE DIPLOMATION UNIVERSITAIRE

CIBLE : atteindre, en 2016, un taux de diplomation de 37,5 % chez les 25 à 34 ans

(basée sur la moyenne observée en 2006 pour les régions métropolitaines de Toronto, Vancouver et Calgary)

Part de la population de 25 à 34 ans avec un baccalauréat ou un diplôme ou certificat supérieur au baccalauréat, RMR de Montréal

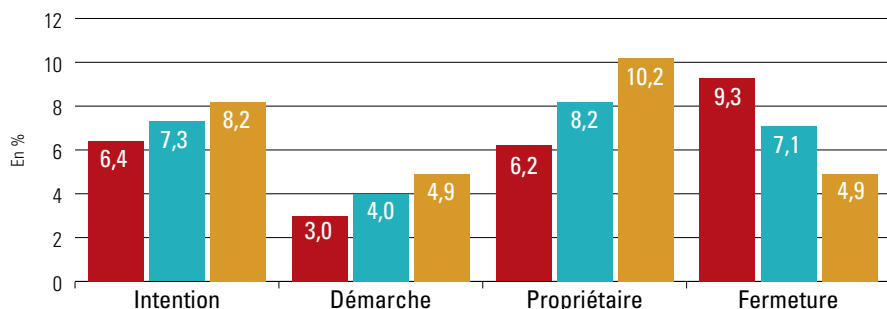


ACCROÎTRE L'INDICE ENTREPRENEURIAL

CIBLE : diminuer de moitié l'écart existant en 2010 avec le reste du Québec, pour 2017

(basée sur l'intention d'entreprendre, la réalisation d'une démarche de création ou de reprise, les propriétaires d'entreprise et la fermeture d'entreprise)

Indice entrepreneurial, agglomération de Montréal



■ Agglomération de Montréal / 2010 ■ Agglomération de Montréal / 2017 ■ Ailleurs au Québec / 2010

Source : Fondation de l'entrepreneurship, Rapport préliminaire sur les indicateurs du dynamisme entrepreneurial sur l'île de Montréal, 2010.

TABLEAU DE BORD ET BILANS

Pour mesurer l'état d'avancement de la stratégie, des indicateurs de performance ont été identifiés pour chaque secteur d'activité. Ces indicateurs seront répertoriés dans un tableau de bord. De plus, un bilan bisannuel sera soumis à la Commission permanente de l'agglomération sur le développement économique et urbain et l'habitation.

| MONTRÉAL ESPACES DE COLLABORATION

Dans un contexte de compétitivité accrue, les entreprises innovantes recherchent le talent. Ainsi, Montréal doit plus que jamais attirer, développer et retenir ce talent. Et miser sur un trait économique distinctif, la collaboration. Collaborer pour innover et prospérer.

En offrant un lieu valorisant la collaboration, un lieu permettant l'audace et le dépassement, Montréal provoque la rencontre de ces talents autour de projets communs. Car, qui dit échanges dit innovation.

- Stimuler la créativité et l'innovation
- Accélérer le développement des grappes
- Faire de Montréal une métropole culturelle d'avant-garde
- Utiliser le design comme passerelle pour l'innovation
- Rehausser le statut de Montréal comme ville de mode
- Valoriser le talent, le savoir et la recherche comme facteurs de prospérité

| MONTRÉAL AFFAIRES

Pour jouer adéquatement son rôle en matière de développement économique, Montréal doit offrir un environnement d'affaires agile et stimulant qui place le client au cœur de son écosystème, qui permet également au talent et aux entreprises de s'épanouir et de prospérer dans des secteurs d'emplois vibrants et modernes et qui assure la fluidité des idées, des personnes et des marchandises. Des éléments qui permettront à Montréal de se révéler ici et au monde comme un lieu d'affaires incontournable.

- Offrir une prestation de services orientée « clients »
- Améliorer la performance du réseau entrepreneurial montréalais
- Encourager le développement solidaire et durable en appuyant l'économie sociale

- Se doter de secteurs d'emplois dynamiques et adaptés aux nouvelles réalités
- Favoriser le développement d'une offre commerciale complète afin de contribuer à la vitalité des quartiers et au rayonnement de Montréal
- Améliorer la mobilité des personnes, des marchandises et des idées
- Faire rayonner Montréal

| MONTRÉAL INNOVATION URBAINE

À l'approche de son 375^e anniversaire de fondation, en 2017, Montréal a entrepris de se transformer pour devenir une métropole dynamique tournée vers l'avenir. Au cœur de ses priorités, se trouvent notamment le développement durable et la qualité des milieux de vie. Ainsi, un ensemble de grands projets inspirants, publics et privés, prennent forme et se développent.

- Concevoir et réaliser les grands projets urbains afin de construire une métropole inspirante
- Montréal Technopole : Développer l'actif scientifique et technologique
- Quartier des spectacles : Offrir un foyer de création, de production et de diffusion culturelles pour stimuler la créativité montréalaise et valoriser le talent
- Havre de Montréal : Ramener la ville vers son fleuve
- Espace pour la vie : Créer une place consacrée à l'humain et à la nature pour améliorer l'offre touristique montréalaise

Les orientations des trois piliers font l'objet d'actions spécifiques qui sont présentées dans les sections subséquentes.

LEVIERS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

L'action municipale touche plusieurs secteurs d'activités en vue de créer un milieu de vie de qualité pour tous les Montréalais ainsi qu'un environnement propice aux affaires pour les entreprises et entrepreneurs. La Stratégie de développement économique 2011-2017 s'arrime aux autres leviers mis en place par l'Administration pour compléter son action conformément à ses orientations.

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Réparties sur l'ensemble du territoire, les 43 bibliothèques publiques montréalaises constituent autant de portes d'entrée sur le savoir, l'information et le plaisir de lire et d'apprendre. Accessibles, démocratiques et communautaires, elles participent activement au progrès social, économique, culturel et civil des individus et des milieux.

CHARTRE MONTRÉLAISE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS

La Charte contribue à rapprocher les citoyennes et les citoyens, les élu(e)s et l'administration municipale, en plus de faire progresser la qualité des services à la population. Montréal dispose ainsi d'un outil essentiel pour bâtir un avenir tissé des valeurs d'ouverture, de respect, de solidarité, de transparence et de démocratie qui nous animent.

MONTRÉAL VILLE UNESCO DE DESIGN

En 2006, Montréal est devenue la première ville d'Amérique du Nord à intégrer le réseau des Villes UNESCO de design. Le projet Montréal Ville UNESCO de design est collectif, c'est-à-dire qu'il nécessite l'adhésion de tous : élus, citoyens, experts, entrepreneurs et designers. C'est pourquoi des initiatives porteuses qui mettent en valeur le design ont été mises sur pied, comme les Portes Ouvertes Design Montréal et la bourse Phyllis-Lambert Design Montréal.

ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES, DE SPORTS ET DE LOISIRS

La Ville de Montréal offre quantité d'infrastructures muséales, sportives et de loisirs qui contribuent à la curiosité intellectuelle, à l'activité physique et à la qualité de vie. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment les arénas et patinoires extérieures, centres sportifs et communautaires, Muséums nature (Biodôme, Insectarium, Jardin botanique, Planétarium) et plus de 110 piscines et pataugeoires.

ESPACES VERTS ET BLEUS

La Ville de Montréal offre un réseau d'espaces verts et bleus, des lieux de détente et de loisirs qui permettent de profiter de la nature en ville. Le réseau propose notamment un accès aux berges et aux plages, à des pistes cyclables, des sentiers pédestres et des pistes de ski de randonnée, au canal de Lachine, à des écoterritoires, au réseau des grands parcs, aux îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, au mont Royal, aux parcs locaux, au pôle des Rapides et au Vieux-Port.

MONTRÉAL STYLE LIBRE

La stratégie mode Montréal Style libre vise à promouvoir Montréal comme centre de création mode autant sur la scène locale qu'internationale en misant sur ses atouts de savoir-faire local, de potentiel artistique et de capacité innovante. Pour y arriver, un plan d'action en quatre volets a été élaboré. Le premier volet mise sur la stratégie événementielle, le second, sur la plateforme identitaire, le troisième, sur le positionnement Web et, enfin, le quatrième volet sur la création d'un bureau de la mode et du vêtement.

PARTENARIAT EN ÉCONOMIE SOCIALE POUR UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET DURABLE

Ce **partenariat** constitue une entente entre la Ville et les acteurs de l'économie sociale par laquelle chacune des parties s'engage à réaliser des actions dans différents domaines d'intervention de la Ville, notamment le développement durable, le développement culturel, l'habitation et l'immobilier, le loisir et le tourisme.

PLAN D'URBANISME

Le **Plan d'urbanisme**, adopté en 2004, est le document de référence en matière d'aménagement du territoire de Montréal. Il contribue à améliorer la qualité de vie des citoyens, à la vitalité urbaine de Montréal et à son attractivité internationale, et ce, dans une optique de développement durable.

PLAN DE TRANSPORT

Par le **plan de transport** *Réinventer Montréal*, adopté en 2008, la Ville de Montréal veut répondre aux besoins de mobilité de la population en réduisant la dépendance à l'automobile au moyen d'investissements massifs dans les transports collectif et actif. Le plan de transport vise également à soutenir la compétitivité et la force d'attraction de Montréal en offrant des conditions favorables aux entreprises existantes ainsi qu'aux nouveaux investissements, notamment par une circulation efficace des marchandises.

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE

Ce **plan**, adopté une première fois en 2005 et renouvelé en 2010, confirme l'engagement de Montréal à faire du développement durable l'assise sur laquelle doit dorénavant se construire la métropole.

POLITIQUE DE CONSULTATION ET DE PARTICIPATION

La **politique de consultation et de participation** de la Ville contribue à mettre à profit l'intelligence citoyenne. Elle reconnaît l'importance d'accorder aux citoyens le pouvoir d'influencer les décisions qui les touchent et de contribuer au développement collectif. En suggérant des pratiques de référence en matière de consultation et de participation, cette politique encourage les citoyens à prendre une part active à la vie civique ainsi qu'au développement et à la gestion des affaires de la Ville.

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La **Politique de développement culturel** 2005-2015 place la culture au cœur de l'identité, de l'histoire et de la cohésion sociale de Montréal. Par cette politique, Montréal affirme aussi que la culture est un moteur essentiel de son développement, de son dynamisme économique et de sa prospérité future.

POLITIQUE DU PATRIMOINE

Par la **Politique du patrimoine**, adoptée en 2005, Montréal entend affirmer son leadership pour favoriser le développement d'une vision collective et d'une responsabilité partagée du patrimoine montréalais.

POLITIQUE FAMILIALE

La **politique familiale** *Pour grandir à Montréal*, adoptée en 2008, constitue un engagement, celui de placer l'intérêt de la famille et des jeunes au centre des décisions des services centraux et des arrondissements de Montréal.

PROPRETÉ

Opération Montréal.net détient le mandat de l'administration municipale de prendre en charge le volet propreté lié à sa politique de développement durable, dans le but de faire de la métropole une ville où il fait bon vivre (brigades de la propreté, programme d'enlèvement des graffitis, activités de corvée, etc.).

SÉCURITÉ

Montréal jouit d'une réputation enviable en matière de sécurité urbaine. Grâce, notamment, à ses 33 postes de **police** de quartier, à ses 65 casernes qui offrent le service de **pompiers** premiers répondants, à ses 133 policiers qui patrouillent le réseau du métro, la métropole assure une qualité de vie et une quiétude à ses citoyens et aux visiteurs.

STRATÉGIE MUNICIPALE EN HABITATION

La Ville agit spécifiquement en matière d'**habitation** en mettant en œuvre une stratégie qui s'articule autour de trois grands axes : offre résidentielle équilibrée, amélioration de l'habitat et du cadre de vie et développement résidentiel.

I OUTILS DE DÉVELOPPEMENT

En complément aux outils de développement des gouvernements supérieurs et en fonction de son champ de compétence en développement économique, la Ville de Montréal concrétise sa vision économique et soutient le développement de la métropole par certains choix budgétaires. Par exemple, des fonds ainsi que les programmes *réussir@montréal* (PR@M) sont mis à la disposition des gens d'affaires pour les appuyer dans leurs divers projets.

FONDS D'INVESTISSEMENT

Pour soutenir le développement et la réalisation des grands projets, la revitalisation et le développement des grandes zones ainsi que la planification et l'intégration de grands projets de transport.

FONDS DE REVITALISATION DE GRANDS SITES

Pour soutenir la transformation, la revitalisation et le développement de grands sites.

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL (ENVELOPPE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC)

Pour renforcer l'économie de la métropole, essentielle au dynamisme du Québec.

PR@M INNOVATION (EN DÉVELOPPEMENT)

Pour favoriser le développement de projets innovants et pour appuyer des zones d'expérimentation et de commercialisation de l'innovation.

PR@M INDUSTRIE

Pour soutenir la **vitalité industrielle** en encourageant les travaux de construction, d'agrandissement ou de conversion de bâtiments industriels.

PR@M COMMERCE

Pour soutenir la **mise en valeur commerciale** et favoriser la valorisation du design des commerces d'artères traditionnelles de l'agglomération.

CLIMATSOL (PROGRAMME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC)

Pour aider à la **réhabilitation des terrains contaminés** et lutter efficacement contre les changements climatiques.

I PARTENAIRES MUNICIPAUX

ARRONDISSEMENTS ET VILLES LIÉES

L'agglomération de Montréal est composée de 19 arrondissements et de 15 villes liées qui contribuent tous au développement économique local et au soutien des entreprises de leurs territoires respectifs. Ce sont des partenaires de premier plan du développement économique de la métropole.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

La **Communauté métropolitaine de Montréal** est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités. La Communauté a des compétences dans les domaines suivants : l'aménagement du territoire, le **développement économique**, le développement artistique ou culturel, le logement social, les équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain, le transport en commun et le réseau artériel métropolitain, la planification de la gestion des matières résiduelles, l'assainissement de l'atmosphère, l'assainissement des eaux.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE MONTRÉAL

La **Conférence régionale des élus de Montréal** regroupe les leaders politiques et socioéconomiques de l'île de Montréal. Elle a pour mandat de favoriser le développement de son territoire par une approche concertée et d'agir comme interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional.

MONTRÉAL INTERNATIONAL

Montréal International a pour mission de contribuer au développement économique du Montréal métropolitain et d'accroître son rayonnement international. L'organisme assure ainsi la promotion de l'attractivité économique du Grand Montréal auprès des investisseurs directs étrangers, des organisations internationales et des travailleurs étrangers qualifiés.

MUSÉUMS NATURE

Les **Muséums nature** regroupent quatre institutions muséales vouées à la nature et à l'éducation citoyenne, soit le Biodôme de Montréal, l'Insectarium de Montréal, le Jardin botanique de Montréal et le Planétarium de Montréal. Les Muséums nature proposent de repenser le lien qui unit l'être humain à la nature, de cultiver une nouvelle façon de vivre.

ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

La Ville peut compter sur un réseau de première ligne de soutien aux entreprises. Ce réseau est constitué des centres locaux de développement (CLD), des corporations de développement économique communautaire (CDEC) et des services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE). Réparti sur l'ensemble du territoire montréalais, ce réseau offre un large éventail de services aux entreprises existantes ou en démarrage. Les divers organismes encouragent le développement local et soutiennent l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale. Les CLD ont également pour rôle de faire le pont avec le centre local d'emploi de leurs territoires respectifs.

SOCIÉTÉ D'HABITATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL

La **SHDM** a pour mission de contribuer au développement du territoire et à l'accroissement de la richesse foncière de la Ville de Montréal par la réalisation d'interventions immobilières structurantes.

SOCIÉTÉ DU HAVRE DE MONTRÉAL

La **Société du Havre de Montréal** a pour mission de proposer pour le havre et les espaces urbains qui l'entourent les grandes lignes d'un plan de développement et d'aménagement concerté, le tout assorti d'une structure de mise en œuvre et d'une stratégie de financement.

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

La **Société de transport de Montréal** a pour mandat de répondre aux besoins de mobilité durable de la population en offrant le réseau de transport collectif le plus performant en Amérique du Nord. Son objectif est de contribuer à faire de l'agglomération de Montréal un endroit reconnu pour sa qualité de vie ainsi qu'un pôle économique prospère et respectueux de son environnement.

TECHNOPARC MONTRÉAL

Technoparc Montréal a pour mission de soutenir le développement économique de Montréal par l'émergence de pôles d'innovation et la venue de centres de recherche de notoriété internationale dans les secteurs d'activité suivants : aérospatiale, sciences de la vie, technologies de l'information, technologies propres, agroalimentaire et énergies renouvelables.

TOURISME MONTRÉAL

Tourisme Montréal est le leader de la promotion touristique à Montréal. En ce sens, l'organisme assume le leadership d'un effort concerté de promotion et d'accueil pour positionner Montréal comme destination auprès des marchés de voyages d'affaires et d'agrément. Il crée des occasions d'affaires pour ses membres et partenaires et des retombées économiques pour la région. Enfin, il oriente le développement du produit touristique montréalais en fonction de l'évolution constante des marchés.

COLLABORATEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ADMINISTRATION PORTUAIRE DE MONTRÉAL

L'APM favorise le développement des activités de transport maritime et de logistique afin de promouvoir le commerce et de contribuer à la prospérité du Grand Montréal et du Canada.

AÉROPORTS DE MONTRÉAL

ADM a pour mission d'assurer une prestation de services aéroportuaires de qualité qui répondent aux besoins spécifiques de la communauté, de contribuer au développement économique de la région métropolitaine de Montréal, notamment par la mise en valeur des installations dont elle a la responsabilité, et de maintenir une cohabitation harmonieuse avec son milieu, en particulier quant à la protection de l'environnement.

AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

À titre de responsable de la planification des transports collectifs dans la région métropolitaine de Montréal, l'AMT pilote d'importants dossiers qui ont pour objectif d'améliorer sans cesse l'offre de services en transport pour les citoyens.

BOMA QUÉBEC

L'Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles du Québec (BOMA Québec) représente le plus important regroupement de propriétaires et de gestionnaires d'immeubles commerciaux de la province. Ses membres détiennent et gèrent plus de 85 % des immeubles de bureaux de Classe A au Québec.

CENTRE FINANCIER INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

CFI-Montréal est un organisme qui se consacre au développement et à la promotion de Montréal comme place financière internationale. CFI-Montréal joue ainsi un rôle conseil (admissibilité, incitatifs fiscaux, mesures d'incitation pour la formation de la main-d'œuvre et le développement de logiciels) et d'accompagnement auprès des entreprises souhaitant exploiter un CFI à Montréal.

CENTRES DE RECHERCHE, CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES ET UNIVERSITÉS

Montréal compte quatre grandes universités, des écoles affiliées de renommée, des hôpitaux et des centres de recherche de qualité qui contribuent à créer une métropole d'innovation par la valorisation du savoir (académique, clinique et recherche).

CHAMBRES DE COMMERCE

Représentantes des communautés d'affaires de la région métropolitaine de Montréal, les chambres ont comme objectif de faire la promotion de la croissance économique sur le territoire métropolitain et d'établir des conditions optimales pour la création de nouvelles richesses et la pleine réalisation des entreprises et des initiatives de leurs membres.

CONSEIL EMPLOI MÉTROPOLE

Le Conseil emploi métropole favorise la concertation sur de grands enjeux du marché du travail métropolitain de Montréal entre des représentants d'employeurs, de la main-d'œuvre, du milieu de l'enseignement, du milieu communautaire et de divers secteurs d'activité. Il a pour mission de conseiller la Commission des partenaires du marché du travail et la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale concernant la planification, la coordination et la mise en œuvre des stratégies d'action relatives à des problématiques métropolitaines du marché du travail. Il assure également le suivi du Plan emploi métropole.

CULTURE MONTRÉAL

Culture Montréal est un mouvement citoyen indépendant, non partisan et sans but lucratif, rassemblant toute personne intéressée à promouvoir la culture comme élément essentiel du développement de Montréal. À ce titre, il a notamment pour objectif d'affirmer le rôle de la culture dans le développement de la ville et de contribuer au positionnement de Montréal comme métropole culturelle par la mise en valeur de sa créativité, de sa diversité culturelle et de son rayonnement national et international.

GOVERNEMENT DU CANADA

Le gouvernement du Canada soutient les entreprises, principalement les petites et moyennes entreprises, les collectivités et les organismes qui les appuient et aide les entreprises canadiennes à mieux réussir à l'étranger.

- Gouvernement du Canada
- Développement économique Canada
- Affaires étrangères et Commerce international (et son réseau de bureaux à l'étranger)
- Industrie Canada

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Le gouvernement, ses ministères et ses bureaux à l'étranger travaillent à la réussite économique du Québec et, par conséquent, de sa métropole, Montréal. Des mesures comme l'entente conclue entre la Ville et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le développement de Montréal contribuent à cet essor.

- Gouvernement du Québec
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Emploi-Québec
- Ministère des Relations internationales
- Transports Québec

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT URBAIN DU QUÉBEC

En tant que principal porte-parole de l'industrie immobilière commerciale du Québec, l'IDU agit comme intermédiaire entre les professionnels de l'industrie et les instances municipales et gouvernementales. L'IDU Québec a notamment pour mission de favoriser le développement économique du secteur immobilier.

INVESTISSEMENT QUÉBEC

Investissement Québec a pour mission de favoriser la croissance de l'investissement au Québec, contribuant ainsi au développement économique et à la création d'emplois, et ce, dans toutes les régions.

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

Le Partenariat du Quartier des spectacles est le principal acteur de mobilisation et de dynamisation de ce lieu. Il participe ainsi à l'animation et au développement de la fonction culturelle du secteur.

QUARTIER DE LA SANTÉ

Le Quartier de la santé de Montréal participe au remembrement urbain et à la revitalisation de la partie est du centre-ville de la métropole. Il a pour mission de promouvoir le caractère distinctif du CHUM et de ses partenaires, de recruter des industries et des institutions du secteur de la santé et, enfin, de créer un milieu de vie scientifique orienté vers l'innovation, la recherche et le développement.

REGROUPEMENT CHABANEL

Le Regroupement Chabanel vise à promouvoir le positionnement du quartier Chabanel et assurer son développement autour de la mode, du design, de la créativité et de l'innovation. Il incarne l'engagement, la contribution et la collaboration de l'ensemble des forces du quartier.

SECRÉTARIATS DES GRAPPES INDUSTRIELLES

Les secrétariats des différentes grappes (Aéro Montréal, Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, ÉcoTech Québec, Finance Montréal, Montréal InVivo et TechnoMontréal) ont pour mission de veiller au développement de leurs partenaires et de les soutenir afin de s'assurer de la croissance et de la compétitivité de leurs secteurs respectifs au sein du Montréal métropolitain.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ANGUS

La SDA est une entreprise d'économie sociale fondée pour redévelopper le site des anciennes usines Angus en un parc d'entreprises : le Technopôle Angus. Depuis 2006, la SDA a étendu ses activités à d'autres projets de revitalisation en milieu urbain qui priorisent la création d'emplois et le développement durable et entretiennent des liens privilégiés avec la communauté locale.

SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET AUTRES REGROUPEMENTS DE COMMERÇANTS

Par leurs initiatives, les regroupements de commerçants, y compris ceux formés en SDC, contribuent à promouvoir le développement commercial, culturel et social des quartiers de Montréal. Ils se consacrent au développement économique et culturel local en mobilisant le monde des affaires et le milieu culturel et en intervenant pour améliorer la qualité de vie locale.

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Le Palais des congrès de Montréal sollicite et accueille des congrès, des expositions, des conférences, des réunions et d'autres événements. Situé en plein centre-ville, il génère d'importantes retombées économiques et intellectuelles pour le Québec et contribue au rayonnement international de Montréal à titre de destination d'affaires de premier plan.

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

La SVPM a pour mission de développer, de gérer et d'animer un vaste site récréotouristique et culturel urbain qui comprend deux unités d'affaires : les Quais du Vieux-Port de Montréal et le Centre des sciences de Montréal.